

**CHAMBRE****La réforme des  
pensions dans le  
public approuvée**

La commission des Affaires sociales de la Chambre a adopté, majorité contre opposition, la réforme des pensions dans le secteur public. Le vote en deuxième lecture est intervenu à l'issue d'un nouveau débat de près de 7 heures. Le texte prévoit la disparition progressive de la bonification pour diplôme dans le calcul des années de carrière. Il supprime le bonus pension et le plafond de revenus dans le cumul d'une pension avec une autre activité.